



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de la culture

Élection du président et du
vice-président de la commission

Le mardi 26 novembre 1991 — No 61

Président : M. Jean-Pierre Saintonge

QUÉBEC

Débats de l'Assemblée nationale

Table des matières

Élection du président	CC-3117
Élection du vice-président	CC-3117

Intervenants

M. Jean-Pierre Saintonge, président de l'Assemblée nationale
M. Réjean Doyon, président de la commission

Mme Nicole Loiselle
M. André Boulerice

Abonnement: 250 \$ par année pour les débats des commissions parlementaires
70 \$ par année pour les débats de la Chambre
Chaque exemplaire: 1,00 \$ - Index: 10 \$
La transcription des débats des commissions parlementaires est aussi
disponible sur microfiches au coût annuel de 150 \$
Dans les 2 cas la TPS et la TVQ s'ajoutent aux prix indiqués

Chèque rédigé au nom du ministre des Finances et adressé à:
Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
5, Place Québec, bureau 195
Québec, (Québec) G1R 5P3
tél. 418-643-2754
télécopieur: 418-528-0381

Courrier de deuxième classe - Enregistrement no 1762

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Le mardi 26 novembre 1991

Élection du président et du vice-président de la commission

(Seize heures vingt-trois minutes)

Le **Président** (M. Saintonge): Mesdames et messieurs les députés, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion de la commission de la culture. Constatant qu'il y a quorum, je déclare donc la séance ouverte.

Le mandat de la commission aujourd'hui: la commission est réunie afin de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Je vous rappelle que, selon l'article 135 du règlement de l'Assemblée, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Et, conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté aujourd'hui que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'Opposition officielle.

Élection du président

Je suis donc prêt à ce moment-ci à reconnaître toute candidature. Mme la députée de Saint-Henri.

Mme **Loiselle**: M. le Président, j'aimerais proposer à la présidence le député de Louis-Hébert, M. **Réjean** Doyon.

M. Doyon: Merci.

Le Président (M. Saintonge): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autres propositions. Est-ce que cette motion est adoptée par le groupe ministériel?

Une voix: Oui.

Le Président (M. Saintonge): Adopté. Est-ce que cette proposition est adoptée par le groupe formant l'Opposition officielle?

Des voix: Ha, ha, ha!

Une voix: Adopté.

Le Président (M. Saintonge): Adopté. En conséquence, je déclare que M. Réjean Doyon, député de Louis-Hébert, est président de la commission de la culture. Tout en le félicitant de la confiance que ses collègues lui témoignent, je l'invite à prendre le fauteuil de président de la

commission pour procéder à l'élection du vice-président de la commission de la culture. Je vous remercie beaucoup.

M. Doyon: Merci, M. le Président.

Le Président (M. Saintonge): Félicitations.

Élection du vice-président

Le Président (M. Doyon): Alors, exerçant l'autorité qui m'est confiée, j'invite cette commission à revenir à l'**ordre**, s'il vous plaît! Est-ce qu'il y a des candidatures au poste de vice-président de la commission qui doivent venir de l'Opposition officielle?

M. Boulerville: M. le Président, j'ai à la fois le plaisir et l'honneur de proposer que cette commission désigne comme vice-président le député de Shefford, M. Roger Paré.

Le Président (M. Doyon): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Aucune autre proposition. Je constate que M. Paré est donc élu à l'unanimité comme vice-président de la commission de la culture. Félicitations, M. Paré.

M. Boulerville: Vous avez tous vaincu.

Le Président (M. Doyon): Alors, je voudrais simplement remercier, en mon nom personnel et au nom de mon collègue, le député de Shefford, les membres de cette commission pour la confiance qu'ils nous renouvellent. Merci beaucoup. **J'ajourne** donc cette séance sine die. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 16 h 25)